

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2015**

L'an deux mil quinze, le vingt deux janvier à vingt heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de Cressanges se sont réunis au nombre de onze sous la présidence de Madame Marie-Françoise LACARIN, Maire.

Etaient présents : MM. et Mmes BILLY Brigitte, BOUGAREL Rémy, CLUZEL Damien, GARNIER Jean-Philippe, LACARIN Marie-Françoise, LASCAUX Sébastien, MARTIN David, RIBIER Jean-Charles, ROCHELOIS Chantal, SERGERE Maryline, THERON Andrée.

Etaient représentés : M. et Mme GONET Michel, POTEAUX Maryse

Etaient absents : MM. CUVELIER Bernard, RIBIER Nicolas

Secrétaire de séance : MME THERON Andrée

Date de la convocation : 17 janvier 2015

### **01-2015 TRAVAUX EPICERIE**

Madame le Maire précise que, le 31 décembre 2014, Mme MONTJOIE a vendu le fond de l'épicerie à Mme JARDIOT. Plusieurs travaux sont nécessaires avant la réouverture au niveau du sol, du plafond et des murs.

Les montants des devis sont les suivants :

- l'entreprise BORDES pour un montant de 1486 euros HT, pour la maçonnerie et la pose de poutres suite à la démolition d'un mur,
- l'entreprise LEPAGE pour un montant de 3420 euros HT, pour le carrelage
- l'entreprise Les plafonds de Marc pour un montant de 1710 euros HT et 509.97 euros d'option, pour le plafond.

Les investissements réalisés en 2014, dont ceux de l'épicerie, feront l'objet d'une demande au fonds 1 du Conseil général.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de choisir l'entreprise BORDES pour 1486 € HT, l'entreprise LEPAGE pour 3420 € HT, l'entreprise les plafonds de Marc pour 2210 € HT, et de réaliser un dossier pour la subvention fonds 1.

### **02-2015 TARIF DU SIVOM ASSAINISSEMENT**

Madame le Maire précise que la commune comptait 172 abonnés pour une consommation de 11 669 m<sup>3</sup> d'eau en 2014.

Le SIVOM facture l'abonnement 36.5 € et 0.47 € le m<sup>3</sup> d'eau. En 2014, la commune a facturé 38.5 € l'abonnement et 0.77 m<sup>3</sup> d'eau traitée.

Pour 2015, Madame le Maire propose de maintenir les tarifs de l'année précédente et de réaliser une analyse sur le coût de l'entretien des réseaux et des lagunes.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer les tarifs assainissement à 38.5 € l'abonnement et 0.77 le mètre cube d'eau traitée.

### **03-2015 DOSSIERS FACADES**

Madame le Maire expose à l'assemblée que deux dossiers d'aide aux façades ont été déposés : M. BOUILLOT Patrick, rue du Plan et M. PALOMAS René, rue des Marchands.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser une subvention façade de 300 € à M. BOUILLOT Patrick et M. PALOMAS René.

#### **04-2015 FRAIS DE DEPLACEMENT RECENSEMENT**

Madame le Maire propose de verser des indemnités forfaitaires de déplacement à hauteur de 175 € à chaque agent recenseur.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité le versement de 175€ à Mmes GUILLOT Béatrice et BOUGAREL Géraldine pour leurs frais de déplacement.

#### **05-2015 BUREAU DES ELECTIONS**

La composition du bureau de vote lors des élections départementales sera la suivante :

1<sup>er</sup> tour : 22 mars 2015

8h-11h	11H-14H	14h-18h00
Damien CLUZEL Jean-Charles RIBIER David MARTIN	Jean-Philippe GARNIER Andrée THERON Rémy BOUGAREL	Chantal ROCHELOIS Maryline SERGERE Maryse POTEAUX

2<sup>e</sup> tour : 29 mars 2015

8h-11h	11h-14h	14h-18h00
Damien CLUZEL Jean-Charles RIBIER Brigitte BILLY	Andrée THERON Jean-Philippe GARNIER Maryline SERGERE	Chantal ROCHELOIS Sébastien LASCAUX Maryse POTEAUX

#### **06-2015 RENOUVELLEMENT CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2014/2017**

Madame le Maire explique que la commune est signataire d'un contrat enfance jeunesse avec la CAF, la communauté de communes Bocage Sud, et les autres communes mettant en œuvre un accueil de loisirs ou une garderie périscolaire. Son renouvellement devra être signé avant le 31 mars 2015. C'est un contrat renouvelé tous les quatre ans.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de renouveler le contrat enfance jeunesse pour 4 ans, et autorise Madame le Maire à le signer.

#### **07-2015 INSTALLATION DE DETECTEURS DE FUMEE DANS LES LOGEMENTS COMMUNAUX**

Madame le Maire précise que l'installation des détecteurs de fumée est à la charge du propriétaire, donc qu'il incombe à la mairie de les installer dans chaque logement communal. Un seul détecteur par habitation est nécessaire. Un avenant à chaque bail sera réalisé et l'assureur sera prévenu.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'acheter et d'installer un détecteur de fumée dans chaque logement communal.

### **8-2015 QUESTIONS DIVERSES**

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'une demande de stage BAFA a été déposée en mairie pour le centre de loisirs, pour une semaine pendant les vacances de février.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'accueillir au Centre de Loisirs M.NZEYIMO Obed pour un stage d'une semaine durant les vacances de février, une indemnité pourra lui être versée (sous réserve de concordance avec la loi).

Le bulletin d'informations municipales sera envoyé aux Cressangeois en maison de retraite et aux propriétaires de résidences secondaires sur la commune ainsi qu'aux communes environnantes et aux gendarmeries.

Un nouveau site Internet de la mairie sera mis en place courant février.

Damien CLUZEL fait part à l'assemblée qu'un technicien de l'entreprise SAVELYS est venu pour regarder le chauffage au centre socio culturel. Il a été fait le constat que le groupe d'air dans le grenier n'a jamais été mis en service. Le chauffage est maintenant réglé à 20 ° dans la grande salle et 22° pour la cantine.

Mme LACARIN précise aux conseillers qu'elle a rencontré les nouveaux dirigeants de la carrière. Ils étudient les conditions de son exploitation.

Damien CLUZEL informe le Conseil des démarches qu'il entreprend pour l'achat d'une cuve GNR de 1000 L-1 500 L.

Mme LACARIN informe l'assemblée de l'avancée du dossier RCEA. L'élaboration des documents pour l'enquête publique sont en voie de finalisation.

Le calendrier proposé est le suivant :

- enquête publique janvier/février 2016
- décret DUP début 2017
- contrat de concession mi-2018
- études et procédures 2018-2019
- travaux : 2019/2020

L'ensemble des échangeurs actuels est retenu dans le projet de mise en concession, Cressanges restera une sortie sans péage.

Séance levée à 22h30.